

# AVIS PUBLIC

## PLAN MUNICIPAL ET ARRÊTÉ DE ZONAGE DE GRANDE-ANSE

**UN AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE** le village de Grande-Anse a l'intention de modifier son plan municipal en agrandissant un secteur d'affectation NPR (naturelle, de protection et récréative) à même un secteur d'affectation M (mixte) et, son arrêté de zonage en créant une zone d'aménagement intégré (AI-4) à même une zone M (mixte). Le terrain concerné est situé au 117, rue Acadie et porte le numéro d'identification (NID) 20749834 (voir carte). Le but de cette modification est de permettre qu'une habitation unifamiliale existante serve de logements pour les ouvriers agricoles et l'aménagement de deux serres commerciales incluant de la vente au détail.

Une audience publique, au cours de laquelle seront examinées les objections écrites à la modification proposée, aura lieu le 24 septembre 2018 à 19h00 en la salle du conseil municipal, 393, rue Acadie.

Toutes objections ou commentaires écrits doivent être adressés au secrétaire municipal au 393, rue Acadie, Grande-Anse (NB) E8N 1E2, doivent énoncer les raisons de s'opposer aux arrêtés et être reçus au plus tard le 21 septembre 2018, à 16h30. Quiconque désire défendre les objections écrites ou s'y opposer a le droit d'être entendu au temps et lieu fixés ci-dessus. Toutes personnes intéressées à consulter l'arrêté peuvent le faire en se présentant en la salle du conseil, de 8h00 à 16h00 du lundi au vendredi, à l'adresse ci-haut indiquée.

